



Mode opératoire pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap

(23 février 2019)



Notre démarche d'accompagnement vis-à-vis des personnes en situation de handicap vise à prendre en compte vos besoins, permettre de construire des aménagements, être à votre écoute et vous donner la possibilité de suivre votre formation dans des conditions optimales.

Si la formation a lieu dans votre entreprise, suite à votre prise de contact, Tanguy Mary, notre référent handicap, s'adressera au responsable formation afin d'identifier et mettre en place des solutions d'aménagement pour les personnes en situation de handicap. Il s'assurera avant la formation que les règles d'accessibilité ERP et d'accueil des personnes à mobilité réduite soient respectées sur le lieu de formation.

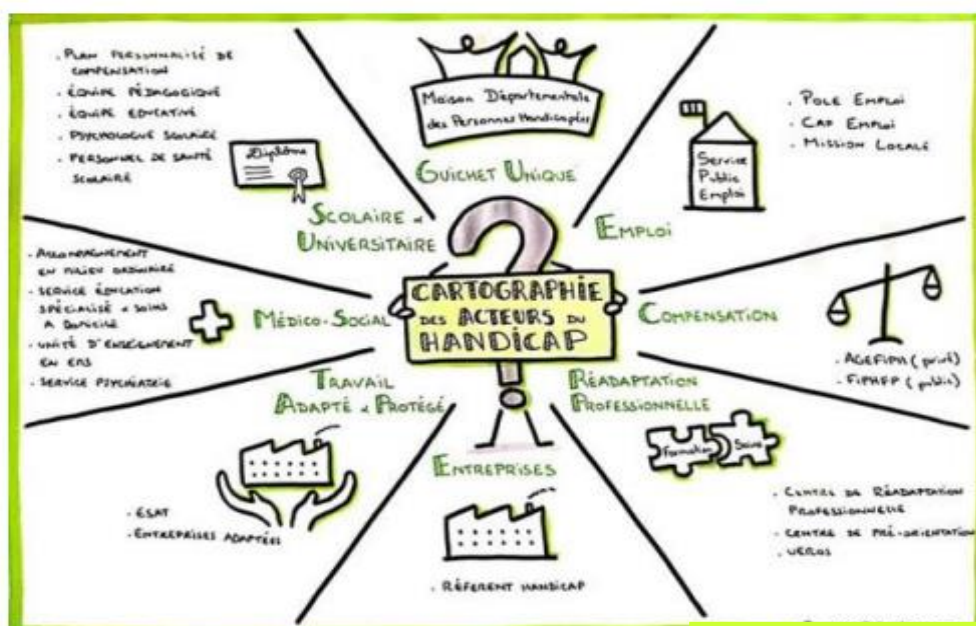
Si la formation a lieu dans une salle mise à disposition par notre organisme de formation, nous nous assurons que le lieu de formation respecte les règles d'accessibilité ERP et d'accueil des personnes à mobilité réduite.

Vous êtes en situation de handicap, contactez notre référent handicap afin qu'il puisse mettre en œuvre les mesures nécessaires pour vous accueillir, prévoir des adaptations pédagogiques et aménagements tenant compte de votre handicap.

Référent Handicap : Tanguy Mary - 06 12 09 00 88 – tanguy.mary@esprit-co.fr

Liens :

- [Panorama des acteurs franciliens du handicap](#)
- [Mon Parcours Handicap](#)



Esprit CO est une marque du cabinet Deuxième chapitre

Deuxième chapitre – 11 rue des sablons – 75116 – Paris • Tél. : 06.12.09.00.88 • email : tanguy.mary@esprit-co.fr

SARL au capital de 7 500 € • Date d'immatriculation : 23 novembre • SIRET : 533 814 000 00030 • Code APE : 7022Z

N° TVA intracommunautaire : FR31803294610 • Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 11 92 18 905 92 auprès du Préfet de Région IDF